

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mars 2026

La Gaule Vuillafanaise 2 Rue de la Gare 25840 Vuillafans

L'assemblée Générale Ordinaire de l'AAPPMA s'est tenue dans la salle des associations de Vuillafans à 19h30.

Les adhérents ont été conviés réglementairement par affiches déposées en Mairie, par information sur panneau lumineux de la commune, par information sur notre site de internet et par un courriel individuel envoyé le 16 février 2026.

L'assemblée est présidée par Mr Chanussot Patrick en sa qualité de Secrétaire.

Sont Présents : Mr Patrick Chanussot, Mr Christian Bernard, Mr Olivier Vorger, Mr Paul Barthod, Mr Pascal Lazzarotto, Mr Grégory Treille, Mr Jean-Luc Lebigre, Mr Philippe Cresson, Mr Marc Morlet, Mr Philippe Sossong, Mr Philippe Grosso, Mr Vincent Desroses, Mr Michel Marmet, Mr Bernard Wozny

Excusés : Les commissaires aux comptes Mme Comte Maryse et Mr Patrick Perret-Gentil, Mr Jean-Marc Bertachi, Mr Curie Maire de Vuillafans, Mr Quété, Mr Cattin Président de Mouthiers, Mr Victor Jeanningros.

14 personnes présentes dont 10 adhérents 2026

Ordre du jour AGO:

- situation du Conseil d'Administration (CA)
- rapport moral et d'activité 2025
- bilan financier 2025 et approbation des comptes,
- mandats de notre commission de contrôle,
- bilan vente des cartes 2025,
- prix des cartes 2026,
- ARP 2026,
- entente avec la truite Pontissalienne-Lac de St Point et la Gaule de joux,
- rapport de notre garderie
- questions diverses et dernières informations.

--Pause--

Assemblée Extraordinaire Elective

Vote des membres complémentaires du CA

Tout membre qui possède la carte 2025 et 2026 peut se présenter pour rejoindre le nouveau CA.

Seul les membres qui possèdent la carte de pêche 2026 peuvent voter.

Vote du Bureau par les membres du CA

1°) Situation du CA

Mr CHANUSSOT Patrick, informe l'assemblée que Mr Michel MOUGIN, Garde de pêche à l'AAPPMA est décédé le jeudi 5 mars. Il voulait reprendre sa fonction de garde, mais la maladie l'a emporté. L'AAPPMA présente toutes ces condoléances à la famille.

2

Message d'ouverture AG 2026

Patrick Chanussot, Secrétaire adjoint au CA de l'AAPPMA.

«Le 26 janvier 2026, j' ai reçu un mail de la fédération qui m'informe de la démission de 5 membres du CA. Le Président de l'AAPPMA La Gaule Vuillafanaise, Mr Georges BELIARD, a envoyé un mail à la Fédération de Pêche du Doubs le 15 janvier 2026, pour annoncer sa démission ainsi que celles de

Daniel Poirot vice-président,
Jean-Marie Chapuis secrétaire,
Jean Robert administrateur,
Eric Bourjault administrateur

Nous avons également été informé de l'arrêt des 2 vérificateurs aux comptes Mme Comte et Mr Perret-Gentil.

Il reste en poste Olivier Vorger Trésorier, Christian Bernard administrateur, Patrick Chanussot Secrétaire adjoint.

Nous avons rapidement pris contact avec la fédération pour connaître les mesures à prendre pour assurer la continuité de l'AAPPMA, et nous sommes mis au travail pour préparer cette AGO + AGE. Je voudrais remercier Mme Virginie Bigeard Responsable Administrative à la Fédé pour son aide précieuse.

Ce soir, nous nous retrouvons pour réaliser l'AG Ordinaire et ensuite du fait des 5 démissions, nous procéderons à des élections complémentaires.

Je voudrais remercier Le président de la FDP25, Mr Grosso accompagné de Vincent Desroses, Mr Morlet Présidents d'Ornans, Mr WOZNY Bernard Adjoint au maire.

Je voudrais excuser Mr le maire de Vuillafans et Mr Cyrille Cattin Président de Mouthier , Mr Quété, Mr Bertachi Garde de l'AAPPMA, Mr Victor Jeanningros.

Je déclare cette AG ouverte.»

La Gaule Vuillafanaise en 2025

Pour commencer je voudrais remercier toutes les personnes présentes, Monsieur le Maire pour le prêt de cette salle des associations, nos commissaires aux comptes, et Christian du Gite de la Tuffière notre dépositaire de cartes de pêche, Mr Grosso Président de la Fédération de Pêche du Doubs.

Préambule : Pas de miracle cette année concernant l'état de la Loue, mortalités importantes truite et ombres en début d'année. Nouvelles mortalités notamment truites à nouveau cet hiver.

En circonstance aggravante, prédation importante exercée par les oiseaux, cormorans et harles, sur des populations de salmonidés déjà mises à mal par les problèmes de qualité d'eau.

Deux évènements majeurs en 2025 que nous souhaitons mentionner :

- **La mobilisation du 22 Mars à Ornans, avec plus de 800 personnes présentes**
- **Le rendu final de l'étude NUTRI-Karts le 15 Décembre à Ornans, avec notamment un chapitre complet sur les leviers d'actions pour réduire les impacts agricoles et urbains**

Pose des ficelles bleues

Plusieurs sessions ont été organisées à nouveau cette année pour poser des ficelles bleues en travers de la Loue, en priorité sur les zones de frayères. Ces ficelles seront retirées avant l'ouverture.

Grand merci aux bénévoles, si vous souhaitez donner un coup de main en 2026 signalez-vous !!!

Contact : Christian Bernard



Les grands cormorans, très mobiles et opportunistes, créent de gros dégâts sur nos populations de salmonidés notamment pendant la période de reproduction.

Les ficelles restent relativement efficaces, même si les oiseaux semblent s'habituer à leur présence.

Une trentaine d'individus ont été observés et filmés en action de pêche au-dessus du barrage de Bersaillin le 25 Janvier. Au moins une dizaine de truites trouvées mortes après le départ des oiseaux.

Un autre **grand fléau : le harle bièvre**, qui pour sa part s'occupe des juvéniles.

Pêches d'inventaire 2025 Raffenot et Vergetolle



Pêche d'inventaire sur le Raffenot le **3 Juin 2025**, voici les résultats :

- station aval dans les seuils : 149 truitelles de l'année, 14 truites 1+, 78 chabots, 1 loche,
- station reméandrée/prairie : 69 truitelles de l'année, 3 truites 1+,
- station rechargée/prairie amont : 83 truitelles de l'année,
- station forêt/amont gué : 178 truitelles de l'année, 2 truites 1+.

Un moment très agréable pour tout le monde.

Commentaires FD25 :

- Forte voir très forte densité de truitelles de l'année sur toutes les stations (un peu moins sur les 2 stations centrales 05 et 06 cette année mais il y avait eu des assecs ponctuels durant la quinzaine qui a précédé les opérations...),
- Sur la station "témoin hors travaux de l'amont" (04), c'est même la plus forte valeur enregistrée depuis le début des suivis,
- On commence à voir des poissons plus âgés (1 an) se maintenir sur les 2 stations aval = habitat avec caches qui se met gentiment en place,
- Comme il n'y a pas de poissons sub-adultes et adultes qui restent pour l'heure sur place, les biomasses de truites demeurent évidemment faibles sur ce secteur du ruisseau,
- Le chabot reste cantonné à la station aval 07_B (à priori pas d'assecs) et continue de voir sa densité progresser,
- On a pris une loche sur cette dernière pour la première fois (résultat positif des arasements d'obstacles aval? Sachant qu'il y en avait pas mal au niveau de la confluence avec la Loue. A suivre à l'avenir).

Pour info cette année l'EPAGE lance un premier suivi formalisé à N+3 des travaux. Outre les poissons, seront abordés les aspects morphologie (mesure de la qualité de l'habitat, topo...) et invertébrés. Ce sera l'occasion de faire un premier rendu plus détaillé et argumenté de l'évolution de la situation du ruisseau, incluant notre chronique d'opérations qui a été menée dans cette optique.

Le **16 Juillet** le tronçon du Vergetolle compris entre le petit pont et la « piscine » a été pêché par l'OFB. (Linéaire habituel de 78 m). Voici les résultats :
272 TRF de différentes tranches d'âge, et 43 chabots.

Évolution du parcours de pêche

Réouverture du parcours au-dessus du Camping pour la saison de pêche 2026.

Des pancartes ont été installées pour signaler les limites amont et aval des 2 réserves : réserve du Moulin et réserve de Bersaillin.



Extrait ARP 2026 - Article 15, RESERVES :

Cours d'eau	Communes	Limite amont	Limite aval	Longueur
Loue	Vuillafans	Barrage Bersallin	190 m en aval du barrage Bersallin	190
Loue	Vuillafans	Une ligne comprise entre la crête du barrage du Pré Bailly incluse en rive gauche et l'amont de la parcelle 151 Section AB en rive droite, selon pancartage	80 m en aval du barrage du Pré Bailly	120

Rappel : le parcours pancarté du pont bossu est réservé en *priorité* aux enfants.

Autres infos : Nombreux frênes malades rive gauche au-dessus du barrage de Bersallin, présentant un risque pour les infrastructures en aval. Devis validé par le CA pour abattre ces arbres, les travaux seront réalisés en mars.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : <https://aappma-vuillafans.com>

Vote du rapport moral et d'activités : Pour 10, Abstention 0, Contre 0

3°) rapport financier et son approbation

Olivier notre trésorier présente la synthèse des comptes 2025 de notre Aappma. La commission de contrôle constituée de Mr Perret Gentil et Mme Comte, a approuvé le 6 Janvier 2026, sans objection le rapport financier 2024 de la Gaule Vuillafanaise. Il est mis à la disposition des adhérents.

Bilan des dépenses : 7985,41€

Bilan des recettes : 3009,50€

Déficit enregistré : 4975,91€

Conclusion sur l'état des finances : il y urgence à réduire les dépenses et augmenter les recettes pour atteindre le point d'équilibre. Néanmoins les recettes dépendent des densités piscicoles.

Vote du rapport financier : Pour 10, Abstention 0, Contre 0

4°) mandats de notre commission de contrôle,

Nos 2 commissaires aux comptes Mr Perret Gentil et Mme Comte n'ont pas souhaité prolonger leur mandat, nous les remercions à nouveau pour nous avoir accompagné ces dernières années.

Mr Gerard Quete et Mr Bernard Wozny ont accepté de prendre la suite pour contrôler les comptes de notre aappma, ils auditeront donc nos comptes 2026..... Merci à eux !!!!

Vote des commissaires aux comptes : Pour 10, Abstention 0, Contre 0

6

5°) bilan vente des cartes 2025

Au total 133 cartes de pêche vendues en 2025 :

	Carte femme	Carte hebdo	Carte journée	Carte majeure	Carte mineure	Carte promo	Total
2025	2	14	49	51	11	6	133
2024	2	14	71	45	10	9	151

Bilan mitigé : nombre de cartes journalières en forte baisse, par contre le nombre de cartes annuelles est en légère augmentation (~10%).

6°) Prix des cartes de pêche 2026

Tarifs Cartes 2026 AAPPMA La Gaule Vuillafanaise	
	PRIX TOTAL CARTE
Carte Majeure	93,00 €
Carte Découverte Femme tarif différent	37,00 €
Carte pesonne Mineure	12,00 €
Carte Hebdomadaire tarif différent	50,00 €
Carte Journée	25,00 €
Carte découverte -12 ans	8,00 €

Mr Grosso Président de la FDP25 informe que la carte découverte femme doit être de 42 €, ce tarif est imposé par la Fédération et elle est valable sur l'ensemble du Doubs. Les membres du CA en prennent bonne note et cela sera corrigé rapidement.

Le tableau détaillé avec la répartition CPMA/FDAPPMA/AAPPMA est disponible sur notre site internet. Le prix de vente des cartes est inchangé depuis 2023 par décision du CA (sauf pour la Carte découverte).

7°) ARP 2026

Réouverture du parcours au-dessus du Camping pour la saison de pêche 2026 (voir plus haut).

Pas d'autre modification concernant la Loue et ses affluents par rapport à 2025.

Rappel : Une importante modification avait été introduite en 2024: la pêche (toutes techniques) n'est permise qu'à l'aide d'hameçons simples sans ardillons ou avec ardillons écrasés.

8°) notre entente est reconduite avec la Gaule de Joux et la Gaule de Pontarlier

Pas de discussion du CA sur ce sujet en 2025, donc l'entente est reconduite de façon tacite pour l'année 2026

9) Garderie

7

- a) Rapport de Mr Bertacchi
- b) Démission de Mr Bertacchi et Mr Simmens
- c) Candidature de Mr Petite Christophe

9°) questions diverses et dernières informations.

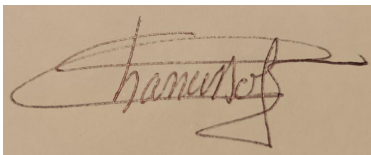
Mr Grosso, Président de la FDP25, nous informe de la situation en ce qui concerne le cormoran.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance de l'AGO est levée à 22 heures 30

Signature du secrétaire en cours de mandat,

Signature du Trésorier en cours de mandat,

Nom et prénom
CHANUSSOT Patrick



Nom et prénom
VORGER Olivier

